

D.2021.10.20.9.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 20 Octobre 2021

9 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

9.5 - Poste de Chef de Projets Patrimoine Systèmes H/F – Direction Gestion du Patrimoine – Domaine Systèmes – Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissements

L'an deux mille vingt et un, le vingt octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2019.04.10.10.2 en date du 10 avril 2019 Tisséo Collectivités a décidé de créer un poste de Chef(fe) de Projets Patrimoine Système afin :

- de définir une Stratégie Patrimoniale sur les thématiques qui lui sont attribuées en réalisant les études et diagnostics nécessaires ;
- de contribuer à l'élaboration de la Programmation Pluriannuelle des Investissements, de la décliner et de l'exécuter pour le Domaine Système, en lien avec le Contrat de Service Public et en cohérence avec la mise en œuvre du Projet Mobilités ; l'élaboration de la PPI Systèmes, sa déclinaison et le pilotage de son exécution seront réalisés en collaboration avec l'exploitant dans le cadre de revues de patrimoine.
- d'établir des programmes d'opérations sous maîtrise d'ouvrage du SMTC-Tisséo ;
- d'élaborer, en relation avec le Pôle Commande Publique, les marchés nécessaires à la réalisation des opérations sous maîtrise d'ouvrage du SMTC-Tisséo ainsi que les marchés d'études et diagnostics ;
- de contribuer aux préconisations patrimoniales pour la réalisation de TAE (3^{ème} ligne de métro) et des Grands Projets pilotés par la Direction Projets Territorialisés du SMTC.
- de travailler en collaboration avec l'exploitant et en relation avec la Direction Pilotage Réseau, responsable du pilotage du Contrat de Service Public entre l'exploitant et le SMTC.

L'enjeu de ce poste pour Tisséo Collectivités, en tant qu'Autorité Organisatrice, est de pouvoir bénéficier d'une vision globale et stratégique des systèmes majeurs que sont notamment le Système d'Aide à l'Exploitation (SAE), le contrôle d'accès, la vidéosurveillance, l'interphonie et la supervision, tout en assurant de manière efficiente avec Tisséo Voyageurs, la gestion de ce patrimoine et le pilotage des investissements associés.

Cet emploi permanent n'ayant pu être pourvu par voie statutaire en 2019, il y a lieu d'engager une nouvelle procédure de recrutement, l'échéance du contrat en cours étant fixée au 31 mai 2022 afin de pourvoir ce poste.

L'appréciation portée par l'autorité compétente sur chaque candidature reçue sera fondée sur les compétences, les aptitudes, les qualifications et l'expérience professionnelles, le potentiel du candidat et sa capacité à exercer les missions indiquées ci-dessus.

Une publicité informant la vacance de cet emploi sera effectuée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et il sera pourvu prioritaire statutairement.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait donc être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent soit au grade d'ingénieur/ingénieur principal.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle par application du barème suivant :

- de 3 à 6 ans d'expérience : 2ème ou 3ème échelon du grade d'ingénieur.
- plus de 6 ans d'expérience : à partir du 4ème échelon du grade d'ingénieur ou 2ème échelon du grade d'ingénieur principal.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire relevant de la filière Technique ainsi que des avantages acquis par l'ensemble du personnel.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'autoriser le Président du SMTC à lancer la procédure de recrutement et à le pourvoir selon les modalités ci-dessus exposées.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

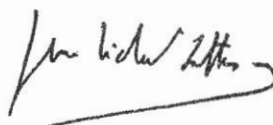
ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à lancer la procédure de recrutement d'un(e) Chef(fe) de Projets Patrimoine Systèmes H/F - Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissement relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES